



neon Switzerland AG – Conditions générales

Valable à partir du 12 mai 2025 (publication: 12 avril 2025)

L'appli neon est exploitée par neon Switzerland AG, Badenerstrasse 557, 8048 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «neon»). Les services de l'appli neon («services neon») sont fournis par neon exclusivement sur la base des présentes Conditions générales (ci-après «CG»), des conditions supplémentaires figurant dans les annexes aux CG et de la version respectivement en vigueur de la [politique de confidentialité](#) publiée sur notre site Web. Les prix des services neon sont indiqués [ici](#). Si tu as des questions, merci de contacter notre équipe à l'adresse help@neon-free.ch.

1. Champ d'application et partie contractante

Les présentes CG s'appliquent à l'utilisation des services neon avec tous les contenus, fonctions, services et règles de la relation contractuelle entre neon et la personne utilisant le service.

Si tu choisis le produit «neon plus», le produit «neon global» ou le produit «neon metal», les sections 21 à 23 (pour le produit «neon plus»), les sections 24 à 26 (pour le produit «neon global») et les sections 27 à 29 (pour le produit «neon metal») s'appliquent.

Lors de ton inscription, tu es invité·e à lire attentivement les conditions générales et à les accepter. Ces conditions générales s'appliquent à toute utilisation des services neon.

Ta partie contractante pour les services de neon est neon Switzerland AG. Outre les présentes CG, des conditions générales distinctes de fournisseurs tiers, par le biais desquelles l'accès aux données client ainsi que leur utilisation sont également autorisés, peuvent s'appliquer dans la mesure où cela est nécessaire pour la fourniture des services neon et que tu consens à cette utilisation.

2. Objet du contrat et conditions d'utilisation

L'objet du contrat est l'utilisation de l'appli neon et des services neon. Tu dois satisfaire aux conditions suivantes pour une relation commerciale avec neon:

- Âge minimum: 15 ans,
- aucune restriction de la capacité de discernement,
- avoir un domicile en Suisse et être exclusivement imposable en Suisse,
- pour les personnes de nationalité étrangère, disposer d'un permis de séjour B ou C.

Avec l'aide de neon, tu ouvres un compte privé digital avec un IBAN propre auprès de la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA. Cette relation bancaire fait l'objet d'un accord distinct et constitue par ailleurs une condition préalable à la conclusion d'une relation commerciale avec neon.

La liste des pays et des pièces d'identité qui répondent aux exigences de la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA peut être consultée [ici](#).

La relation contractuelle existante doit être immédiatement résiliée en cas de transfert de la résidence à l'étranger, de changement de l'assujettissement exclusif à l'impôt en Suisse ou de perte du permis de séjour B ou C pour les personnes de nationalité étrangère. Si tu es concerné·e, informe neon par e-mail à l'adresse service@neon-free.ch (voir également la section 13 en particulier).

L'octroi de procurations n'est pas prévu (pour le «compte joint neon», voir également la section 3). Les services proposés sont destinés exclusivement à un usage privé.

Le compte te permet également d'accéder à des services tiers à l'aide de l'appli neon. Si tu utilises des services de prestataires tiers dans l'application neon et si des données doivent être échangées avec ces tiers à cette fin, toutes les données sont transmises sous forme cryptée. Cela concerne les services de Wise Payments Ltd, d'Euro-péenne Assurances Voyages ERV, d'Helvetic Warranty ou respectivement Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, d'Allianz Assistance (AWP P&C), de QoQa et d'autres fournisseurs tiers soigneusement sélectionnés par neon. Tu nous permets de divulguer ces données. Dans le cadre de cette divulgation, tu renonces à la protection octroyée par le secret bancaire suisse. L'utilisation de ces services repose sur une base

volontaire et fait partie intégrante de «neon plus», «neon global», «neon metal» ou «neon QoQa». Elle est soumise aux conditions d'utilisation et de confidentialité y afférentes.

neon fournit des produits ou services d'entreprises partenaires (dans l'appli neon, via le site Web, par e-mail, etc.). neon ne transmet aucune donnée à des entreprises partenaires, à moins que tu ne consentes dans chaque cas (par exemple dans l'appli neon ou par e-mail) au transfert de tes données à l'entreprise partenaire. Le traitement des données est alors soumis aux conditions d'utilisation et de protection des données de l'entreprise partenaire en question. neon souligne par ailleurs que la présentation d'une entreprise partenaire n'est en aucun cas et d'aucune manière équivalente à un conseil.

neon s'efforce de garantir l'utilisation et la disponibilité illimitées des services qu'elle fournit, mais ne peut offrir une garantie illimitée à cet égard. Tu reconnais que l'accès aux services peut être temporairement restreint pour des raisons techniques (par exemple dysfonctionnements, opérations de maintenance, erreurs de transmission, interruptions système) ou des raisons qui échappent au contrôle de neon (par exemple force majeure, faute de tiers ou tout type de dysfonctionnement). neon fait preuve de toute la diligence requise lors de l'exploitation et de la maintenance des applications d'accès aux services boursiers et de négoce. neon n'est pas responsable des personnes ou des systèmes échappant à son contrôle et ne garantit notamment pas la disponibilité de certains services, de produits financiers, places de négoce ou canaux de distribution mis à disposition par des tiers.

3. «neon duo», «Spaces», plans d'épargne et «neon green»

Lorsque tu ouvres un compte joint neon ou «neon duo» dans l'application neon, les accords et conditions distincts s'appliquent, en particulier l'«approbation du principe de solidarité» et l'«approbation de l'ayant droit économique» entre toi et la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA. Pour un compte joint neon, tu renonces à la protection du secret bancaire suisse dans le cadre de la divulgation à l'autre titulaire de compte. Le compte joint est une offre payante de neon. Son utilisation implique l'existence, pour les deux titulaires de compte, d'une relation contractuelle distincte avec neon et avec la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA.

Si tu utilises la fonction pour créer des «Spaces» ou des plans d'épargne, un compte supplémentaire est ouvert à cet effet d'un point de vue technique auprès de la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA.

Si tu optes pour «neon green», des arbres seront plantés pour toi avec notre partenaire. De plus, les services neon et les prestations connexes de la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA sont compensés par le partenaire myclimate. Les autres prestations de «neon green», un aperçu des partenaires et les conditions contractuelles correspondantes sont présentés [ici](#).

4. Confidentialité, récupération de données, secret bancaire et autres règles de confidentialité

neon est soumise au droit suisse (en particulier la loi fédérale sur la protection des données LPD et l'ordonnance sur la protection des données OPDo) en ce qui concerne l'acquisition et le traitement de tes données personnelles.

neon s'engage à protéger les données clients à tout moment par des mesures appropriées et à la pointe de la technologie et veille à ne pas divulguer tes données à caractère personnel, sauf si cela est impératif pour l'exécution d'un contrat, si tu y as consenti ou s'il existe une obligation légale de le faire. neon peut communiquer tes données personnelles ou d'autres données à la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA si cela est impératif pour l'exécution en bonne et due forme d'une opération bancaire. Le secret bancaire est garanti à tout moment dans le cadre de la relation contractuelle entre toi et la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA (voir également les sections 2 et 3).

Nonobstant ce qui précède, les obligations légales ou réglementaires de neon en matière d'information ou de déclaration s'appliquent. neon est notamment habilitée à bloquer l'accès à l'appli neon pour une durée indéterminée, à sa seule discrétion (par exemple pour vérifier des soupçons). neon publie sur Internet sa politique

de confidentialité, y compris les principes régissant le traitement de données à caractère personnel et les éventuelles mises à jour (disponible [ici](#)). Les modalités du traitement de données à caractère personnel ainsi que la sécurité des données sont définies en détail dans la politique de confidentialité (disponible [ici](#)).

5. Externalisation de services et confidentialité

neon est autorisée à sous-traiter des services ou des domaines d'activité (par exemple la collecte et la gestion des données clients, le traitement des données de transaction, gestion des adresses, envoi, affranchissement) en tout ou en partie à des tiers en Suisse ou à l'étranger. Tu acceptes expressément que tes données soient traitées par neon dans le cadre de ses services et qu'elles soient transmises aux parties mentionnées. Tu acceptes également que ces parties transmettent tes données à des tiers à des fins d'externalisation. Toutes les données sont traitées de manière confidentielle par toutes les parties chargées du traitement des données.

6. Profilage client et marketing

neon peut utiliser tes données pour créer des profils client lui permettant, à elle et d'autres dans le cadre du développement et de l'exécution de contrats avec des sous-traitants concernés, de t'offrir des services, des conseils, des produits ou des informations adaptés à ta situation individuelle ou évalués par neon comme pouvant être dignes d'intérêt.

7. Traitement, enregistrement, transmission, stockage et suppression des données

Afin de permettre à neon d'identifier les besoins des client-e-s et de répondre à leurs intérêts, certaines données sont nécessaires conformément à la loi sur la protection des données et à la politique de confidentialité. Pour éviter tout abus, neon stocke les données des client-e-s pendant une période de 5 ans. En vertu de cette disposition, tu as le droit de faire supprimer les données structurées te concernant des systèmes de production dans la mesure où la loi le permet. De plus amples informations à ce sujet sont disponibles dans la politique de confidentialité, qui peut être consultée [ici](#).

8. Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle appartiennent à neon ou des tiers autorisés. Tu reçois, pour la durée du contrat, un droit non transférable et non exclusif d'utiliser l'appli neon et les services neon. Le contenu et la portée de cette utilisation sont définis par les dispositions contractuelles entre toi et neon.

9. Tes obligations et ta diligence, respect des lois et dispositions réglementaires applicables

Pour l'utilisation des services neon, tu as le droit d'installer l'appli neon pour ton usage privé sur un appareil mobile que tu possèdes.

Tu t'engages à conserver tes documents avec soin et en toute sécurité, afin d'empêcher toute personne non autorisée d'accéder aux informations qui y figurent. Tu dois observer toutes les mesures de précaution minimisant le risque de fraude ou autre. Tu dois notamment tenir secrets les codes d'accès afin d'éviter toute utilisation abusive. Les dommages résultant d'une violation de ces obligations de diligence sont à ta charge. Tu es tenu-e d'utiliser exclusivement des adresses e-mail privées auxquelles personne d'autre n'a accès. Ni l'adresse e-mail utilisée ni les données d'accès ne doivent être partagées ou transmises. Tu es tenu-e d'envoyer tes demandes exclusivement via l'adresse e-mail privée que tu as enregistrée. neon ne répond qu'aux demandes provenant d'adresses e-mail déposées par toi. neon n'est pas tenue de répondre aux demandes provenant d'adresses e-mail non enregistrées.

neon, pour sa part, prend les mesures appropriées pour détecter et prévenir les fraudes et autres agissements similaires. Si neon enfreint les règles habituelles en matière de diligence commerciale, neon assume les dommages en résultant. Si un dommage survient sans que neon ou toi n'ayez manqué au devoir de diligence, il devra être assumé par la partie à qui la responsabilité de ce dommage peut être imputée. Il t'incombe de respecter les dispositions légales et réglementaires qui te sont applicables, notamment en matière de fiscalité et de blanchiment d'argent.

Ton équipement et tes logiciels font partie du système, mais échappent au contrôle de neon et peuvent devenir une vulnérabilité du système. neon te recommande

donc de protéger à tout moment l'appareil et le logiciel que tu utilises contre les attaques électroniques et l'utilisation par des personnes non autorisées, ainsi que de ne pas transmettre d'informations sensibles ou urgentes, d'instructions ou d'informations pertinentes pour la comptabilisation par le biais d'e-mails non cryptés ou de canaux de communication électroniques non sécurisés, mais d'utiliser les canaux fournis par neon à cette fin et de vérifier immédiatement les transactions effectuées. neon assume la responsabilité de dommages résultant de l'utilisation des canaux de communication susmentionnés uniquement en cas de manquement au devoir de diligence de la part de neon, de ses employé-e-s ou de ses préposé-e-s. En particulier, neon n'a aucune obligation de comparer les informations et instructions transmises à neon par toi ou un-e représentant-e autorisé-e avec d'autres informations et instructions. neon n'assume aucune responsabilité pour les appareils et logiciels que tu utilises.

Il est notamment interdit de porter atteinte à la fonctionnalité des services offerts par neon, par exemple par un envoi massif d'e-mails (SPAM) ou SMS, des tentatives de piratage, des attaques par force brute, l'utilisation ou l'envoi de logiciels espions, de virus et de «vers». Les violations de ces règles seront immédiatement sanctionnées par un avertissement, un blocage (temporaire) et/ou une exclusion complète de l'utilisation du compte par neon, qui se réserve le droit d'engager d'autres actions en justice.

10. Indemnisation de neon et responsabilité des client-e-s

Tu libères neon de toutes les prétentions, y compris les demandes de dommages et intérêts revendiquées par d'autres client-e-s ou des tiers, notamment des autorisés, à l'encontre de neon en raison d'une violation des droits et obligations de ta part découlant de l'utilisation des services neon.

Tu assumes la responsabilité de tous les frais, y compris les frais de défense juridique, encourus par neon en raison d'une violation des droits de tiers de ta part. Les autres droits de neon demeurent réservés dans tous les cas. Les obligations ci-dessus ne s'appliquent que dans la mesure où tu es responsable de la violation des droits et obligations concernés, c'est-à-dire si la violation a été commise sciemment et intentionnellement (donc délibérément) ou si le soin requis a été négligé.

11. Responsabilité pour défauts

La mise à disposition d'un compte neon signifie que neon ne peut être tenue responsable que pour les défauts qui ont été dissimulés frauduleusement ou causés intentionnellement ou par négligence grave. Un défaut est réputé avéré si l'aptitude à l'usage contractuel est nulle ou sensiblement réduite.

Tu es soumise à l'obligation d'informer immédiatement neon, c'est-à-dire que les défauts doivent être signalés rapidement par écrit (par e-mail) ou par téléphone à neon.

Toute autre revendication et tout autre droit que ceux expressément mentionnés pour cause de défaut des services neon sont exclus. En particulier, le client ou la cliente ne peut prétendre à des dommages et intérêts en raison d'un défaut existant au moment de la conclusion du contrat ou survenant ultérieurement en raison d'une circonstance qui échappe au contrôle de neon.

12. Limitation de la responsabilité

Pour l'utilisation des services de neon, la responsabilité de neon est limitée à l'intention, à la négligence grave et/ou à l'absence d'une caractéristique garantie. En cas de manquement intentionnel, la responsabilité est plafonnée au montant total, en cas de négligence grave et d'absence de caractéristique garantie, la responsabilité est limitée au montant du dommage typique et prévisible. Toute autre responsabilité est exclue.

neon n'est pas responsable des actions ou omissions de ses entreprises partenaires. neon n'est pas non plus responsable des retards, erreurs ou défaillances causés par des circonstances échappant à notre contrôle, y compris, mais sans s'y limiter, les cas de force majeure, les actions des autorités, les pandémies, les épidémies, les incendies, les inondations et les tremblements de terre.

Dans la mesure où la loi le permet, neon exclut expressément toute responsabilité pour les dommages résultant d'un traitement retardé ou non exécuté de commandes ou d'instructions ou de pertes résultant du négoce de titres ou d'opérations sur instruments financiers.

13. Durée et résiliation de l'utilisation

Le contrat d'utilisation des services de neon est conclu pour une durée indéterminée et requiert l'utilisation de la relation bancaire à la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA. Tu peux résilier le contrat avec neon à tout moment; pour «neon plus», «neon global» ou «neon metal», les délais respectifs s'appliquent. Dès que tu n'as plus aucun avoir enregistré auprès de la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA, tu peux envoyer une résiliation via l'application neon ou – si cela n'est techniquement pas possible – par e-mail à stop@neon-free.ch. En cas de résiliation, tu peux aussi indiquer tes coordonnées bancaires auprès d'une autre banque suisse pour le transfert d'un éventuel avoir. Un «compte joint neon» peut être résilié par un-e titulaire de compte dès qu'il n'y a plus d'avoir comptabilisé.

neon clôture ensuite la relation contractuelle et transmet la résiliation à la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA pour que la relation bancaire soit soldée.

La Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA ou neon peuvent également résilier la relation bancaire ou l'utilisation de l'application neon et la relation contractuelle associée à tout moment, sans préavis et sans avoir à justifier de motifs. La résiliation de la relation contractuelle par la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA ou neon entraîne la clôture de la relation bancaire et la résiliation des services neon et de la relation contractuelle.

Si la relation contractuelle et le compte neon ont été résiliés, il appartient à neon et à la Banque hypothécaire de Lenzbourg SA de décider si tu peux à nouveau conclure une nouvelle relation contractuelle à une date ultérieure.

14. Entrée en vigueur et modifications des CGV

Ces CGV entrent en vigueur immédiatement. neon se réserve le droit de les modifier à tout moment. En cas de modification, les CGV actualisées te sont communiquées par e-mail et sont considérées comme acceptées sans opposition dans un délai de 30 jours. Si aucune déclaration d'opposition n'est faite dans ce délai, qui débute après la réception de l'e-mail, les conditions modifiées sont réputées approuvées et acceptées. Dans le cadre de l'annonce de la modification des CGV, neon t'informe séparément de ton droit d'opposition, du délai d'opposition ainsi que de la signification d'une absence de réaction de ta part. La modification d'une obligation principale de prestation est exclue.

15. Frais

Pour l'aperçu des prix et des prestations, nous renvoyons à la [liste de prix neon](#). Tous les frais pour les prestations fournies par neon incluent la TVA en vigueur. neon est autorisé à facturer les frais pour les services neon directement de tes éventuels avoirs et à les débiteur de ton compte auprès de la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA. Si les frais ne peuvent pas être débités en raison d'une liquidité insuffisante du compte, toutes les obligations de neon, y compris les obligations de nos partenaires d'assurance, sont suspendues – si tu subis alors un dommage d'assurance, l'assurance ne couvrira pas le dommage.

Les frais prélevés par neon ne sont pas des «frais bancaires» et ne font donc pas partie du justificatif fiscal de la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA. Les frais d'un «compte joint neon» sont facturés séparément aux deux titulaires de compte.

neon se réserve le droit de modifier et d'adapter le règlement relatif aux frais. Tu trouveras [ici](#) le règlement relatif aux frais actuel.

neon peut te facturer des dépenses particulières que tu as occasionnées, par exemple les frais encourus par neon pour des saisies ou des procédures judiciaires à ton encontre ou la fin de la relation commerciale.

16. Indemnités de distribution

neon peut, sur la base d'accords de distribution avec les fournisseurs de produits, recevoir des indemnités de distribution ou d'autres prestations non monétaires pour ses activités de distribution et les services correspondants. Ces indemnités représentent une partie de la rémunération de neon pour les services qui te sont fournis.

Si neon reçoit une telle indemnité, dont la remise pourrait être exigée par toi en vertu de l'article 400 du Code suisse des obligations ou de toute autre disposition légale, tu renonces expressément à cette demande de remise. Des informations détaillées sur les fondements et le montant de ces indemnités spécifiques aux produits et sur les conflits d'intérêts susceptibles d'en résulter peuvent être consultées [ici](#) à tout moment.

Ces informations, dans leur forme actuelle, font partie intégrante des présentes CG. neon s'efforce d'éviter tout conflit d'intérêts dans l'exercice de ses activités. Si cela n'est pas possible, neon veillera à ce que tes intérêts soient protégés, ou t'informera de manière appropriée de tout conflit d'intérêts.

17. Notifications et communication

Tu dois informer dans les plus brefs délais neon de tous les faits essentiels à la relation commerciale (changements de nom, d'adresse, de domicile, de numéro de téléphone ou d'adresse e-mail ou de résidence fiscale) dans l'application neon (changement de nom uniquement par e-mail et avec justificatif). Dès que des documents et des communications électroniques de neon sont disponibles pour toi dans l'appli neon ou envoyés par e-mail, ils sont considérés comme transmis. neon utilise l'e-mail comme principal canal de communication pour les communications telles que les modifications des CG, etc.

neon est autorisée à communiquer par le biais de canaux électroniques (applications mobiles et autres canaux électroniques) avec les canaux utilisés pour les services neon ou spécifiés par toi (par exemple l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone mobile pour le cas de l'application mobile).

Tu reconnais que les e-mails non cryptés et les autres moyens de communication électroniques non sécurisés ne sont pas protégés contre les accès de tiers non autorisés et comportent donc des risques, par exemple une atteinte à la confidentialité, la manipulation de contenus ou de données relatives à l'expéditeur, des erreurs d'acheminement, des retards ou des virus.

Pour la fourniture du service à la clientèle, neon utilise les canaux de communication suivants: «hotline» téléphonique, e-mail, messages dans l'appli et notifications. Des services individuels peuvent également être fournis par des tiers. Les services de neon sont proposés dans les langues nationales suisses (allemand, français et italien) et en anglais. Les messages et notifications échangés entre neon et toi-même, qui sont destinés uniquement à toi, ne peuvent être transmis à des tiers, reproduits ou distribués de toute autre manière.

18. Égalité des samedis avec les jours fériés reconnus au niveau national

Dans le cadre des relations commerciales avec neon, les samedis sont considérés comme des jours fériés reconnus par l'État.

19. Clause de sauvegarde

Si certaines dispositions des présentes CG s'avèrent ou deviennent invalides et/ou contraires aux dispositions légales, la validité des conditions restantes n'en sera pas affectée. La disposition inefficace est remplacée d'un commun accord par les parties contractantes par une disposition qui se rapproche le plus de l'objet économique de la disposition invalide de manière juridiquement effective. La disposition ci-dessus s'applique mutatis mutandis aux lacunes du présent règlement.

20. Droit applicable et for juridique

Toutes les relations juridiques entre neon et toi-même sont régies par le droit matériel suisse. Zurich est le lieu de juridiction ordinaire, ainsi que le lieu d'exécution, dans la mesure où la réglementation légale nationale et étrangère obligatoire le permet.

neon a toutefois le droit d'intenter une action contre toi devant tout autre tribunal compétent.

Conditions supplémentaires pour «neon plus»

21. Produit de carte payant **neon plus**

«neon plus» est un produit complémentaire de neon qui est basé sur les services neon. Pour neon plus, les conditions spécifiques des sections 21 à 23 s'appliquent en sus. Pour avoir une vue d'ensemble des services et des prix, merci de te référer à la [liste de prix neon](#).

Tu dois t'assurer que ton compte neon auprès de la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA est suffisamment approvisionné. Si cette condition n'est pas remplie, neon peut immédiatement suspendre les prestations du produit complémentaire (par exemple arrêt de la couverture d'assurance) ou mettre fin au produit complémentaire, voire à l'ensemble de la relation contractuelle portant sur l'utilisation des services de neon.

Pour l'utilisation de neon plus, tu dois donner ton consentement explicite dans l'appli (si tu es un-e nouveau/nouvelle client-e lors du processus d'inscription et si tu as déjà accepté nos CG, suite à la sélection du produit complémentaire dans l'appli).

22. Objet du contrat **neon plus**

Le produit complémentaire neon plus te permet d'utiliser l'appli neon et les services neon et de bénéficier, en sus et exclusivement pour les client-e-s neon plus, de prestations supplémentaires spécifiques. Si tu optes pour neon plus, tu bénéficies, en plus de tous les services neon gratuits, d'une «extension de garantie»

sur les produits électroniques achetés avec ta carte neon. Les conditions contractuelles de notre partenaire, l'Européenne Assurances Voyages (ERV), sont applicables – voir les CGA [ici](#).

23. Durée et fin de l'utilisation de **neon plus**

L'utilisation des services neon plus est convenue pour une durée indéterminée. Les services neon plus sont mis à ta disposition avec ton accord. Les frais applicables au produit complémentaire neon plus sont dus pour la première fois au cours du mois qui suit la conclusion du contrat et sont débités directement de ton compte.

Par la présente, tu confirmes accepter le prélèvement automatique (mensuel en règle générale) des frais neon plus sur ton compte.

Tu acceptes que neon transmette tes données afin qu'en cas de garantie, l'assurance puisse traiter le cas de dommage en question. Cette transmission est nécessaire pour que les services auxquels tu as droit puissent t'être fournis.

Le produit complémentaire neon plus peut être résilié à tout moment; une notification via l'application suffit à cet effet. En cas de résiliation du produit complémentaire, les services et coûts supplémentaires spécifiques à neon plus cessent de s'appliquer pour toi à la fin du mois au cours duquel la résiliation a été actée. Si la résiliation de neon plus a lieu le même mois que l'inscription, les frais applicables pour un mois seront retenus. La carte délivrée dans le cadre de neon plus peut être utilisée jusqu'à sa date d'expiration.

Conditions supplémentaires pour «neon global»

24. Produit de carte payant **neon global**

«neon global» est un produit complémentaire de neon qui est basé sur les services neon. Pour neon global, les conditions spécifiques au produit des sections 24 à 26 s'appliquent en sus. Pour avoir une vue d'ensemble des services et des prix, merci de te référer à la [liste de prix neon](#).

Tu dois t'assurer que ton compte neon auprès de la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA est suffisamment approvisionné. Si cette condition n'est pas remplie, neon peut immédiatement suspendre les prestations du produit complémentaire (par exemple arrêt de la couverture d'assurance) ou mettre fin au produit complémentaire, voire à l'ensemble de la relation contractuelle portant sur l'utilisation des services de neon.

Pour l'utilisation de neon global, tu dois donner ton consentement explicite dans l'appli (si tu es un-e nouveau/nouvelle client-e lors du processus d'inscription et si tu as déjà accepté nos conditions générales suite à la sélection du produit complémentaire dans l'appli).

25. Objet du contrat **neon global**

Le produit complémentaire neon global te permet d'utiliser l'appli neon et les services neon et de bénéficier, en sus et exclusivement pour les client-e-s neon global, de prestations supplémentaires spécifiques. Si tu optes pour neon global, tu bénéficies, en plus de tous les services neon gratuits, de différentes

prestations d'assurance telles que le paquet shopping, le paquet cyber ou le paquet voyage du produit complémentaire neon metal. Tu trouveras [ici](#) un aperçu des partenaires et les conditions contractuelles respectives.

26. Durée et fin de l'utilisation de **neon global**

L'utilisation des services neon global est convenue pour une durée indéterminée. Les services neon global sont mis à ta disposition avec ton accord. Les frais applicables au produit complémentaire neon global sont dus pour la première fois au cours du mois qui suit la conclusion du contrat et sont débités directement de ton compte.

Par la présente, tu confirmes accepter le prélèvement automatique (mensuel en règle générale) des frais neon global sur ton compte.

Tu acceptes que neon transmette tes données afin qu'en cas de garantie, l'assurance puisse traiter le cas de dommage en question. Cette transmission est nécessaire pour que les services auxquels tu as droit puissent t'être fournis.

Le produit complémentaire neon global peut être résilié à tout moment après la durée minimale de 12 mois; une notification via l'application suffit à cet effet. En cas de résiliation du produit complémentaire, les services et coûts supplémentaires spécifiques à neon global cessent de s'appliquer pour toi à la fin du mois au cours duquel la résiliation a été actée. La carte délivrée dans le cadre de neon global peut être utilisée jusqu'à sa date d'expiration.

Conditions supplémentaires pour «neon metal»

27. Produit de carte payant **neon metal**

«neon metal» est un produit complémentaire payant de neon qui est basé sur les services neon. Pour toi, les conditions spécifiques au produit selon les sections 27 à 29 s'appliquent en sus (voir ci-dessous). Pour avoir une vue d'ensemble des services et des prix, merci de te référer à la [liste de prix neon](#).

Tu dois t'assurer que le compte neon auprès de la Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA est suffisamment approvisionné. Si cette condition n'est pas remplie, neon peut immédiatement suspendre les prestations du produit complémentaire (par exemple arrêt de la couverture d'assurance) ou mettre fin au produit complémentaire, voire à l'ensemble de la relation contractuelle portant sur l'utilisation des services de neon.



Pour l'utilisation de neon metal, tu dois donner ton consentement explicite dans l'appli (si tu es un-e nouveau/nouvelle client-e lors du processus d'inscription et si tu as déjà accepté nos conditions générales suite à la sélection du produit complémentaire dans l'appli).

28. Objet du contrat neon metal

Le produit complémentaire neon metal permet d'utiliser l'appli neon et les services neon et de bénéficier, en sus de la carte neon metal et exclusivement pour toi, de prestations supplémentaires spécifiques. En optant pour neon metal, tu bénéficies des prestations suivantes en plus de tous les services neon gratuits dans le cadre du produit complémentaire neon metal:

- Une assurance couvrant les dommages accidentels et les vols du téléphone portable utilisé et activé pour neon – les conditions contractuelles de nos partenaires s'appliquent [Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA](#) et [Helvetic Warranty GmbH](#), CGA à consulter [ici](#).
- Tu trouveras [ici](#) d'autres prestations d'assurance telles que le [paquet shopping](#), le [paquet cyber](#) ou le [paquet voyage](#) du produit complémentaire neon metal, un aperçu des partenaires et les conditions contractuelles respectives.
- Tu profites en outre de frais particulièrement avantageux des services neon (par exemple pour les virements à l'étranger avec Wise) par rapport aux services «neon free». Cette différence de prix te sera versée rapidement, au plus tard sous deux semaines.

Ces autres prestations du produit complémentaire neon metal, les critères de qualification, un aperçu des partenaires et les conditions contractuelles correspondantes sont présentés [ici](#).

29. Durée et fin de l'utilisation de neon metal

L'utilisation des services neon metal est convenue pour une durée indéterminée. Les services neon metal sont mis à ta disposition avec ton accord. Les frais applicables au produit complémentaire neon metal sont dus pour la première fois au cours du mois qui suit la conclusion du contrat et sont débités directement du compte du client ou de la cliente.

Tu confirmes accepter le prélèvement automatique (mensuel en règle générale) des frais neon metal sur ton compte.

Tu acceptes que neon transmette tes données afin qu'en cas de prestation ou de garantie, l'assurance puisse traiter le cas de dommage en question. Cette transmission n'est nécessaire que pour que les services auxquels tu as droit puissent t'être fournis.

Le produit complémentaire neon metal peut être résilié à tout moment après la durée minimale de 12 mois; une notification via l'application suffit à cet effet. En cas de résiliation du produit complémentaire, les services et coûts supplémentaires spécifiques à neon metal cessent de s'appliquer pour toi à la fin du mois au cours duquel la résiliation a été actée. La carte délivrée dans le cadre de neon metal peut être utilisée jusqu'à sa date d'expiration.

Les liens dans le document ne sont

- Pièces d'identité acceptées: <https://go.online-ident.ch/neon/documents>
- Documents légaux: https://www.neon-free.ch/fr/docs_legaux
- Politique de confidentialité: <https://www.neon-free.ch/fr/privacy/app>
- Prix: https://static-assets.neon-free.ch/legal/Prices/neon_services_and_prices_FR.pdf
- Indemnité de distribution: <https://www.neon-free.ch/de/blog/ueber-neon/neon-und-geld-unsere-philosophie/>

En particulier également pour neon metal

- Site Web [Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA](#) et [Helvetic Warranty GmbH](#)
- Conditions contractuelles générales d'Helvetic Warranty GmbH: à consulter [ici](#)
- Conditions contractuelles générales d'Européenne Assurances Voyages: à consulter [ici](#)

En particulier également pour neon green

- Site Web «myclimate»: <https://www.myclimate.org/fr/>